

REVUE DE PRESSE

Du 25/09/2010 au 05/11/2010

Le Pays et ses partenaires

p.1

**Les Communautés de Communes
du Pays du Lunévillois**

p.3

Initiatives

p.7

Le Pays du Lunévillois et ses partenaires

Aménagement du territoire Des perspectives à moyen et long terme

La place du Lunévillois dans le SCOTSud54

Article Est Républicain
21/10/2010

LA RÉUNION qui s'est tenue mardi soir au salon des Halles l'était à l'initiative de Sophie Lehé, présidente du conseil de développement du pays du Lunévillois, désireuse d'associer les élus locaux, acteurs socioprofessionnels et simples citoyens, à l'élaboration du schéma de cohérence territoriale sud Meurthe-et-Moselle, le SCOTSud54.

Accueillant son président, Jean-François Husson, sa vice-présidente, Rose-Marie Falque, la jeune femme rappelait les forums récemment organisés au sein du pays du Lunévillois, dont le président, Jean-Marc Villemin, était également présent. Forums destinés à faire émerger les besoins et les attentes en terme de services, d'accès aux soins, d'habitat, de mobilité...

La principale préoccupation revenue de façon récurrente étant l'emploi et le

développement économique d'un secteur à la population vieillissante et ayant perdu de son attractivité auprès des jeunes et des actifs.

Des conclusions reprises par le groupe de prospective mise en place au sein du SCOT, et auquel Sophie Lehé a également participé, de celui-ci étant également ressortie la faiblesse de la gouvernance territoriale.

Un constat propre à faire réfléchir les élus en charge de l'élaboration du SCOT, lequel, a rappelé Jean-François Husson, accorde aux élus la responsabilité de l'aménagement de leur territoire. Responsabilité qui revenait, il n'y a pas si longtemps, aux services de l'État.

Pas question donc de se tromper, l'objectif étant de mettre tout le monde d'accord sur les grands enjeux à moyen et long terme. Lesquels concernent un territoire de 465 communes et 570.000 habitants, dont cel-



■ Davantage de monde que lors des précédentes réunions de présentation du SCOT, s'est réjoui Jean-François Husson.

les et ceux du Lunévillois.

Le diagnostic terminé (téléchargeable sur le site www.scotsud54.com), le syndicat mixte du SCOT s'est fixé trois pistes de travail : construire un territoire dynamique au cœur de la grande Région, la structurer dans sa diversité et y favoriser une qualité de vie au quotidien, celle-ci s'entendant aussi comme facteur d'attractivité et de lien social.

Tout cela en tenant compte des contraintes du Grenelle de l'Environnement. Vaste programme donc destiné, a fortement insisté Rose-Marie Falque, « à réduire les inégalités sociales autant que faire se peut ».

Cela étant, les questions posées ensuite n'ont pas forcément fait avancer le débat. Oui, le Lunévillois sera considéré au même titre que l'ensemble des autres territoires formant le

SCOTSud54. Non, le SCOT ne possède pas les moyens financiers pour attirer des entreprises (« notre propos se situe en amont », a rappelé son président en précisant que le syndicat mixte n'est pas une collectivité supplémentaire).

Les principales remarques se sont en fait portées sur les difficultés rencontrées dans certains secteurs du Lunévillois en matière d'accès au haut-débit. Il existe encore des zones d'ombre, regrettait une élue de Domèvre-sur-Vezouze, pointant du doigt les inégalités engendrées ainsi. Tandis que le responsable de Chimirec Est, à Domjevin, constatait : « La fibre optique passe au ras du grillage de mon entreprise, mais elle ne s'y est pas arrêtée. »

De réelles préoccupations, mais qui ne sont en l'occurrence pas du ressort du SCOTSud 54.

Catherine AMBROSI



■ Sophie Lehé, président du conseil de développement, a ouvert les débats.

Patrimoine Triple inauguration hier à Baccarat

Un bijou en cristal massif

« LE PÔLE BIJOU, c'est Bernard Rateau. C'est lui qui a mené le projet de bout en bout. » Petit moment d'émotion lorsque Josette Renaux, maire de Baccarat, et Michel Bocquel, président de la communauté de communes des vallées du Cristal, ont invité le désormais ex-vice-président de la « com-com » à grimper sur la scène de la salle des fêtes de Baccarat.

Là où un imposant parterre d'invités de tous poils a religieusement écouté les différentes interventions. Un peu trop nombreuses, certes, mais hier était un grand jour pour la collectivité.

Un passé à recomposer

Avec la triple inauguration du pôle bijou, de la taillerie-galerie et de la traversée piétonne, c'est une page importantissime de la vie économique, artisanale et touristique de la communauté de communes qui s'est écrite. Des outils (le pôle et la taillerie) qui doivent offrir de nouvelles et réelles perspectives à une contrée qui aimerait bien recomposer son riche et célèbre passé.

Un souhait exprimé par celles et ceux qui se sont présentés devant le micro. (voir encadré). Toutefois, avant les inévitables dis-



Les invités ont commencé la visite par la taillerie qui pourra accueillir plusieurs entreprises.

cours, tout le monde a suivi avec beaucoup d'intérêt la visite guidée d'un site labellisé pôle d'excellence rurale qui ne manque pas d'allure.

La taillerie déjà, qui s'étend sur près de 800 m², propose plusieurs salles ou ateliers destinés à accueillir des professionnels du bijou. « Notre but », soulignait Josette Renaux, « est de faire

venir des artisans, nous avons la place pour les accueillir ».

A quelques minutes à pied de la taillerie, un autre bâtiment (coût total des deux : 2,156 millions HT), doit également faire la fierté de toute une population. Surplombant la Meurthe, le pôle bijou s'articule autour d'une boutique et une salle d'ex-

position. Les deux ont déjà fait leur preuve puisque l'ensemble a été ouvert le 5 juillet dernier. « Cet été », confiait l'une des hôtesses, « nous avons vu beaucoup de monde ».

La salle d'expo pourra se transformer, le cas échéant, en espace d'animations diverses (colloques, confé-

Petites phrases

► Josette Renaux (maire de Baccarat) : « Je mettrai toute mon énergie, toute ma volonté pour créer de l'emploi et développer le tourisme. »

► Rachel Thomas (vice-présidente du conseil régional) : « La Lorraine est une terre de talents. Savoir-faire et valeurs ajoutées sont énormes. »

► Dominique Bellion (préfet de Meurthe-et-Moselle) : « Cet atout, ces enjeux sont à exploiter, tout comme l'axe touristique. »

► Michel Dinet (président du conseil général) : « Aujourd'hui, c'est l'émerveillement, mais c'est la suite qui sera importante. »

► Michel Bocquel (président de la CC des vallées du Cristal) : « Avec le pôle bijou, nous avons une chance de nous en sortir. Surtout en s'appelant Baccarat. »

rences). Autant d'atouts sur lesquels la communauté de communes va s'appuyer pour dynamiser un secteur, le bijou, qui depuis toujours, ne laisse personne indifférent. En sachant que cette louable réalisation devra rapidement attirer les regards, mais surtout les entreprises.

Claude GIRARDET



Badonviller

Création d'une déchetterie

Le conseil communautaire a pris les décisions suivantes :

- Expérimentation jeunesse : un groupe de travail, composé des communautés de communes du Badonvillois, de la Haute-Vezouze et de la Vezouze, en partenariat avec le conseil général et la mission locale, a répondu à un appel à projet lancé par le haut-commissariat à la jeunesse. Ce projet a été retenu et propose des actions en faveur des jeunes de 16 à 25 ans, en difficulté d'insertion. Intitulé « Les ambassadeurs du patrimoine », il sera coordonné par la mission locale du Lunévillois. Le conseil communautaire accepte de participer au projet, au vu des budgets de fonctionnement prévisionnels présentés,

pour 2.334 euros en 2010 et 7.000 euros en 2011.

- Marché de maîtrise d'œuvre pour la construction d'une déchetterie intercommunale : le projet de création d'une déchetterie est accepté. Le coût prévisionnel est estimé à 384.601,23 euros HT. Une aide du conseil général a été sollicitée au titre du fonds de maîtrise des déchets.

- Financement des bacs de collecte des ordures ménagères : le conseil communautaire a décidé de contracter un prêt de 95.000 euros afin de financer l'acquisition des bacs de collecte des ordures ménagères dans le cadre du passage à la redevance incitative.

- Demande d'aide du collè-

ge de Badonviller, projet Art et Terre : le conseil communautaire a fait part de tout son intérêt pour cette action innovante au sein de l'établissement scolaire et a accepté de participer au projet à hauteur de 24,5 % du coût du projet estimé à 6.555 euros.

- Soutien au projet de maison de santé : le conseil communautaire soutient la démarche de création d'une maison de santé engagée par la commune de Badonviller. Une ligne de transport vers la maison de santé sera organisée à l'aide du minibus intercommunal. Les élus souhaitent également participer aux actions partenariales menées pour le développement de la structure.

Les ambassadeurs de tri en renfort



■ Elles vont expliquer la redevance incitative aux habitants.

Bénédicte Meyer et Isabelle Paskiewicz sont les deux ambadrices recrutées par la communauté de communes de la Vezouze pour expliquer aux habitants des 34 communes les nouvelles modalités de gestion des déchets qui seront mises en place à compter du 1^{er} janvier 2011.

Leur rôle ? Communiquer sur la redevance incitative (pesée embarquée) et sur le tri sélectif des déchets ménagers auprès des usagers et ce, de différentes façons : au contact direct de l'utilisateur par des visites au porte à porte qui débutent cette semaine, par téléphone (03.83.42.46.46) ou par email (tri@cc-vezouze.fr), et

éventuellement sur rendez-vous pour des questions plus spécifiques ou pour les personnes non joignables autrement.

Cette action, lancée par la CCV et subventionnée par l'Ademe, a pour objectif de varier les moyens de communication sur un enjeu économique et environnemental d'importance. Par leurs actions de proximité auprès des habitants, les ambadrices du tri assureront un rôle de conseil et d'aide : l'objectif est de conforter les trieurs réguliers, d'encourager les trieurs occasionnels et de convaincre les plus réticents, ceux qui, par manque d'information, pensent à tort que trier ne sert à rien.



Gerbéviller

Tourisme et patrimoine local

Le projet d'édition, par la CCMortagne, de plaquettes découverte du patrimoine de chacune des 17 communes qui la composent, vient de faire l'objet d'une réunion.

A cette occasion, le groupe thématique a fait connaissance avec Priscilla Marie dit Mouchet, étudiante en master « projet de territoire » qui sera stagiaire à la CCM afin d'aider à l'élaboration des fiches de chaque commune. Elle apportera également son concours à l'action collective concernant l'accessibilité des espaces publics.

A propos des plaquettes, leur objectif est de permettre de valoriser le patrimoine naturel, bâti, culturel, historique et autre, de cha-



■ Chaque commune est invitée à cibler ses atouts pour mieux les faire connaître.

que commune. Un parcours sera proposé aux usagers de ces plaquettes avec situation des lieux remarquables. Photos et textes de présentation agrémenteront ces fascicules dont les communes sont chargées de définir les sites et parcours à mettre

en valeur.

Ces documents auront une double destination : pour les habitants de la CCMortagne afin qu'ils connaissent mieux les richesses de leur territoire, mais aussi pour informer les touristes et visiteurs de passage.



■ Un bulletin d'information sera distribué dans chaque foyer.

CC de la Haute-Vezouze

Collecte des ordures ménagères : nouveau mode de gestion

La communauté de communes de la Haute-Vezouze, associée à quatre communautés de communes de l'est Lunévillois, a fait le choix de mettre en place un nouveau mode de gestion de la collecte, du traitement, du tri et de la facturation des ordures ménagères sous forme de redevance incitative. Cette facturation tiendra compte du volume des déchets ménagers produits par chaque foyer ainsi que du nombre de levées du conteneur. Elle entrera en période test pendant l'année 2011 et sera effective à partir du 1^{er} janvier 2012. Des bacs spécifiques, équipés d'une puce permettant d'identifier chaque foyer et d'un verrou, seront mis à disposition des habitants du territoire et de nouvelles règles de tri seront instaurées. Les bacs seront livrés au domicile des habitants de novembre à décembre. En cas d'absence, un avis de passage sera déposé. En parallèle, pour les déchets qui ne sont ni ménagers ni recyclables, la déchetterie

intercommunale de Barbas fonctionne depuis près d'un an. Ce nouveau système se veut plus juste que le précédent, selon M. Philippe Arnould, président de la communauté de communes : « Ceux qui accepteront ces règles du jeu simples seront gagnants, tout en contribuant à l'intérêt général de notre territoire et plus largement, au respect de l'environnement ». La CC prépare actuellement un planning prévisionnel de communication auprès des habitants qui débutera par des réunions d'informations publiques.

Programme :

Parux : le vendredi 22 octobre à 18 h
Val-et-Châtillon : le vendredi 29 octobre à 18 h
Tanconville : le vendredi 5 novembre à 18 h
Bertrambois : le samedi 6 novembre à 10 h
Cirey-sur-Vezouze : le vendredi 19 novembre à 18 h
Petitmont : le samedi 20 novembre à 10 h
Saint-Sauveur : le samedi 27 novembre 10 h.

Athienville Transport à la demande

Pour faciliter la mobilité des habitants sur le territoire de la CCS, les bénéficiaires peuvent emprunter des services de transports économiques, proposés par les taxis Henrion : 03.83.73.63.25.

Limité à deux trajets par mois, ce service est cofinancé par la CCS. Il fonctionne ainsi : pour Lunéville, les mardis et vendredis après-midi, et le samedi matin et le mercredi matin pour se rendre à Einville.

A raison de 4,50 euros pour un aller à Lunéville et 7

euros un aller-retour, ou 3 euros pour Einville et 4,50 euros l'aller-retour, il suffit de prévenir le transporteur, au plus tard la veille au soir. Celui-ci assure la prise en charge au domicile et prévoit également un retour si besoin est.

Des tarifs réduits sont prévus pour les personnes inscrites au Pôle de l'emploi ou bénéficiaires du RSA (tarif unique : 3 euros).

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez contacter la CCS au 03.83.72.05.64.



CC du Val de Meurthe Article Est Républicain du 01/10/2010

Le poste de technicien rivière en attente de reconduction

Les élus de la **communauté de communes du Val de Meurthe** se sont réunis pour une réunion de rentrée.

L'examen des demandes d'exonération de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, émanant de deux entreprises qui souhaitent sa reconduction et de deux autres pour lesquelles c'est une première demande, a suscité diverses réactions.

Ces sociétés ou entreprises ont recours à un système privé. Après débat, les élus ne souscrivent pas à ces quatre demandes et prononcent un avis défavorable.

Le contrat du technicien rivière prend fin au 30 octobre, il sera reconduit sous réserve de l'octroi d'aides et subventions, notamment du conseil général.

A la salle des sports, la

chaudière sera remplacée pour un montant de près de 35.000 euros.

Au cours de ce conseil, les trois règlements pour le fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce ont été acceptés (véhicules professionnels et outils de production, modernisation des locaux et équipements, sécurité et rénovation des vitrines et accessibilité).

Les élus sont informés de la création au sein du personnel CCVM d'un syndicat CFTC.

Le conseil approuve les nouveaux statuts du Syndicat Mixte du Pays du Lunévillois, actants la création de la CC des vallées du cristal, la promotion des services à la mobilité et pour les énergies renouvelables.

Prochain conseil le 21 octobre à Vigneulles.

Communauté de communes Une société allemande spécialisée dans le secteur photovoltaïque souhaite s'implanter sur le pôle Lavoisier

33.657 m² de terrains vendus

C'était la principale question à l'ordre du jour du conseil communautaire, qui s'est réuni jeudi soir en mairie. « Un dossier que nous suivons comme le lait sur le feu et sans faire de châteaux en Espagne », a d'emblée précisé Laurent de Gouvion Saint-Cyr. Un président prudent, qui a déjà reçu quatre fois la visite des représentants de la société Greenfield Solar Frankreich, implantée en Bavière, en Allemagne, et intéressée par la situation géographique de Lunéville pour en faire sa plate-forme française.

Spécialisée dans le secteur photovoltaïque, cette société, qui regroupe plusieurs PME, fabrique des éléments entrant dans la composition de panneaux, dont elle assure

aussi l'assemblage. Elle travaille aussi dans l'exploitation de petits panneaux photovoltaïques destinés aux bâtiments agricoles, par exemple.

La filiale qu'elle souhaite implanter à Lunéville lui servirait de base pour rayonner sur l'ensemble de la France. Elle a besoin de bureaux, mais aussi d'unités de stockage et d'une vitrine de son savoir-faire.

Après la visite des parcelles encore disponibles sur le pôle Lavoisier, Greenfield Solar Frankreich a fait parvenir à la communauté de communes, propriétaire de l'ensemble foncier, une proposition pour acquérir 33.657 m² de terrains à Moncel.

Le prix de vente de 12 euros le m² hors droits et taxes cor-

respond à la fois aux propositions faites par la société allemande, et à l'estimation des Domaines. Avant d'inviter les délégués à voter cette cession, Laurent de Gouvion Saint-Cyr a précisé que cette vente sera assortie d'une clause garantissant à la CCL une construction dans les trois ans. Cette implantation pourrait créer entre cinq et dix emplois.

Navette électrique

La délibération a été votée à l'unanimité, comme le furent les différentes demandes de subventions concernant tant la future navette électrique que la réalisation du centre communautaire, sur le site de Trailor.

S'agissant de la navette, qui fonctionnera du lundi au

samedi de 8 h 15 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 45 dès le 1^{er} janvier prochain, la réserve parlementaire du député sera sollicitée à hauteur de 15 % du plan de financement se montant à 420.000 euros. L'État, le conseil général, l'Europe, l'Ademe interviendront également, la CCL devant assurée 20 % du coût.

Chasse aux subventions aussi pour le futur centre communautaire, dont le coût est estimé à quelque deux millions et demi d'euros. L'aspect développement durable inscrit dans les choix architecturaux permettra d'obtenir des financements propres à diminuer l'enveloppe finale.

Des subventions d'autant plus bienvenues, que le désamiantage des bâtiments

autrefois occupés par Trailor aura un coût plus élevé que prévu, mauvaises surprises obligent.

Chasse aux subventions, mais aussi chasse au gaspi, en l'occurrence les trop lourdes factures de chauffage du pôle Lavoisier. Un audit énergétique devrait permettre d'amorcer des économies dans ce domaine sur le site.

Enfin, on retiendra de ce conseil communautaire la petite leçon faite aux maires par le président : « Vous n'utilisez pas assez notre culture bus », a regretté Laurent de Gouvion Saint-Cyr. « Vous êtes trop frileux, mais sans doute est-ce parce que vous ne voulez pas faire dépenser trop d'argent à notre communauté ! »

Catherine AMBROSI

Initiatives Pays Lunévillois

Insertion Un SAS vers les métiers du tourisme

Le château pour tremplin

Article Est Républicain du 07/10/2010

SIX SEMAINES DURANT, il et elles ont joué les guides au château. Leur présence s'étalant du 28 juin au 1^{er} octobre, dernier jour de ce stage bâti autour des métiers du tourisme par le conseil général en partenariat avec la Région, le groupe CCI formation 54 et le Greta de Lunéville.

Cette action territoriale d'insertion préfigure la future vocation du château d'être « une plate-forme des métiers », ainsi que l'a rappelé Yves Ravailier, responsable du site, vendredi, à l'occasion de la réunion de

bilan de ce SAS destiné, ainsi que son intitulé le laisse entendre, à ouvrir de nouveaux horizons professionnels à ses dix-huit bénéficiaires.

Des femmes essentiellement, puisées dans tout l'arrondissement de Lunéville, diplômées ou pas, jeunes et moins jeunes, mais toutes en rupture d'activité professionnelle depuis plusieurs mois ou années.

Outre cette immersion sur le site du château, ce SAS comportait des stages en entreprises dans le secteur touristique et un program-

me de formation individualisé devant permettre aux apprentis agents d'accueil de se projeter vers l'avenir.

Plusieurs d'entre eux ont d'ailleurs mis à profit ces quelques semaines pour peaufiner d'autres projets professionnels. Gwendoline va ainsi entrer à l'armée, Véronique rechercher un emploi dans le domaine administratif. Mais David, le seul élément masculin du groupe, n'a pas changé d'avis : il sera guide ou agent d'accueil, et au château de Lunéville...

Il fait ainsi partie des neuf stagiaires, qui devraient bénéficier du futur chantier d'insertion porté par Inès, Adlis et Familles rurales, et consacré aux métiers de l'accueil.

« Notre propos a été aussi de les préparer à aller vers d'autres horizons », précise Christine Poirot, qui a accompagné les stagiaires tout au long de leur formation. « Cette présence au château leur a permis d'acquérir des compétences, qu'ils pourront utiliser ailleurs. »

Qu'ils poursuivent ou non



■ Une dernière photo souvenir avant de quitter le château.

dans les métiers du tourisme, tous en tout cas ont vécu ce SAS comme « une expérience humaine enrichissante » et garderont le souvenir de « moments

inoubliables », notamment lors de la réception des travaux de la chapelle du château, dont ils furent de précieux acteurs.

Catherine AMBROSI

Bilan positif

► S'il fut formateur pour les stagiaires, le SAS métiers du tourisme s'est révélé un véritable atout pour le château, leur présence, ou non, sur le site, influençant fortement la fréquentation des expositions proposées ce dernier été. De 60 par jour avant leur arrivée, le nombre de visiteurs est ainsi monté jusqu'à 200 ! Pas de surprise : au hit-parade, les expositions sur les jouets Villard et Weil et les faïences sont arrivées en tête. Les apprentis agents d'accueil n'ont pas oublié d'écouter les visiteurs. Certains auraient voulu pouvoir visiter le chantier, souhaitaient davantage d'informations historiques, plus de bancs de poubelles. Bon point général pour les chevaux en bois destinés aux enfants, qui furent très appréciés.

Blâmont

Fête de l'énergie : première édition

A l'occasion de la première édition de la « Fête de l'énergie », les conseillers espaces info-énergie de la ville se sont mobilisés et ont invité

les particuliers à participer à de multiples animations gratuites et pédagogiques.

Un grand rendez-vous qui se voudrait annuel et récur-

rent, auquel quelques dizaines de personnes participaient.

Au programme : petit-déjeuner et présentation de

l'association LER, visite du parc éolien d'Igney, bois énergie et solaire à Reillon, turbine hydraulique à Saint-Sauveur et biogaz avec le site de méthanisation de Mignéville.

Sensibiliser les citoyens consommateurs du secteur à la réduction de leur consommation d'énergie dans l'habitat et les accompagner dans les démarches à suivre constituent les enjeux importants de l'association, qui a voulu faire de cette journée un événement ludique et convivial.

Vincent Foinant responsable de l'agence a tenu à préciser : « Nos conseillers souhaitent favoriser la rencontre avec le public et leur donner envie d'agir individuellement pour réduire leur consommation d'énergie. Nous délivrons des conseils neutres, gratuits et de qualité sur différents sujets comme l'isolation, le chauffage, la ventilation, les aides financières, les équipements électroménagers... Ces conseils sont toujours à

Programme :

► **Mercredi 29 septembre :** Portes ouvertes au local 15, rue Voise. Animation remorque énergie, centre de ressources.

► **Samedi 2 octobre :** visite d'une unité de granulation et d'une petite chaufferie collective fonctionnant aux granulés de bois. Renseignements : 03.83.72.90.55.



■ Un accueil convivial devant un petit-déjeuner soigneusement préparé.

titre informatifs. Et comme nous connaissons bien notre région, son climat, nous sommes réellement à même de répondre aux interrogations des habitants. Etant sur place, nous sommes toujours disponibles et intervenons autant de fois que le souhaitent les personnes et toujours gracieusement. Concrètement, nous sommes un réseau de conseillers au service des particuliers pour les aider à maîtriser les consommations d'énergie et accompagner les projets ».

Recyclage Bientôt des composteurs au pied des immeubles

Le compostage passe au collectif

ONZE MILLE composteurs individuels trônent déjà dans les jardins des maisons de l'agglomération, soit 1/3 du réseau pavillonnaire.

Résultat plutôt honorable à mettre à l'actif d'une politique volontariste encouragée

depuis plusieurs années par le Grand Nancy et son vice-président en charge du développement durable, Jean-François Husson.

Financés à hauteur de 50 % par la collectivité les conteneurs bois ou plastique de

300 ou de 500 litres trouvent désormais, le bouche-à-oreille aidant, des acquéreurs aisément dans toute l'agglomération.

Pas une raison pour s'endormir sur ses lauriers. Le Grand Nancy envisage en

effet de transporter les composteurs au pied des immeubles en créant des points de ramassage collectifs destinés chacun à une centaine de logements.

« Ce dispositif est encore rare en France. Rennes et Paris tentent l'expérience. la Belgique en revanche est plus en pointe sur le sujet », explique Christophe Fritsch, directeur des ordures ménagères à la communauté urbaine.

« Il s'agit d'une opération pilote qui sera menée sur trois sites : le plateau de Haye, à Vandœuvre Étoile et sur le plateau de Brabois ».

Si l'usage du compost est aujourd'hui répandu, la technique de collecte choisie par le Grand Nancy est en revanche plus novatrice. « Chaque foyer sera doté d'un eco-seau en plastique d'une capacité de cinq litres destiné à recevoir épluchures, marc de café et autres déchets organiques.

Cabanes de jardin

À charge pour les locataires de vider leur récipient dans une petite station de compostage située aux abords des immeubles. Il

s'agit d'un enclos reposant sur un socle en béton et garni de composteurs individuels assemblés les uns aux autres.

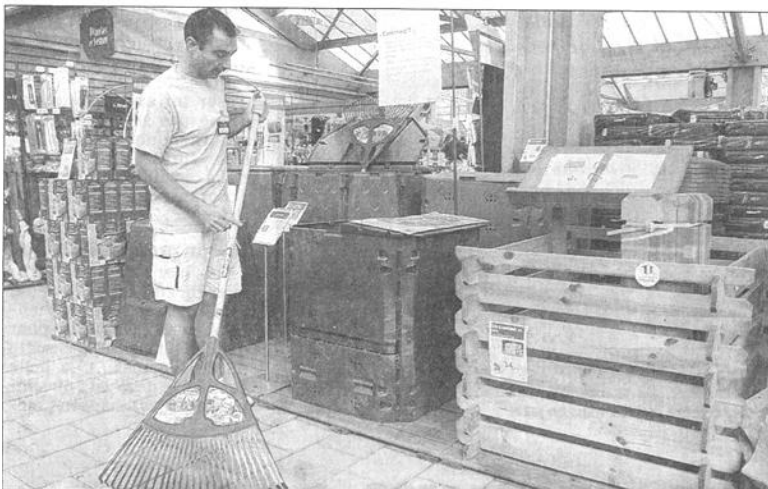
« Des petites cabanes de jardin sont également envisagées pour y stocker quelques outils. »

Une nécessaire campagne d'information précédera la mise en route dans quelques mois. Les travaux d'aménagement seront menés à terme à la fin de cette année. Et pour s'assurer du bon usage des stations de compostage, chaque site expérimental sera surveillé et suivi par un référent de quartier avant autonomie complète du fonctionnement.

Outre des considérations purement environnementales, la mise en place du compost collectif revêt aussi un caractère plus social. « L'usage du compost pourrait ainsi être mis à la disposition des utilisateurs de jardins partagés ».

Et, comme toute opération pilote qui se respecte, le succès avéré de cette initiative, pourrait se traduire par une généralisation du système.

F.B.



■ 11.000 particuliers possèdent déjà leur propre composteur. En plastique ou en bois. Le second modèle plus volumineux a été retenu pour l'expérimentation du Grand Nancy. Photo Denis MOUSTY